

Mairie de Pignans

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL

Département du VAR

Arrondissement de BRIGNOLES

DEL . 35 / 2020

Nombre de Membres

L'An deux mil vingt le 19 Octobre ,

En exercice : 27

De Présents : 25

De votants : 27

ses

Le Conseil Municipal étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de séances après convocation légale, sous la présidence de M. BRUN Fernand, agissant en qualité de Maire.

. Etaient présents :

M. ADAM Stéphane -M. AIGUESPARSES Cédric-M.
BENEDETTO Nicolas-Mme BOUCHER Julie-Mme
BOULANGER Tamara- M.CAMARA Célestin-Mme DEZ
Marylène-M. FERRARI Fabien-Mme GACNIK Marie-France-M.
HERAUD Jean-François-M. HURET David-Mme LECUREUX
Aurore-Mme NICODEMO Mélissia-M. ROSSI Patrick-M.
SANTONI Jean-Mme SCOTTO Fabienne-Mme PRUNET Sophie-
M. TASSY Jacques-Mme THIERRY Marine-Mme TROISI
Valérie-Mme YZQUIERDO Laurence-M. SEIGNOBOS Jean-
Luc-Mme DUPONT Karine-Mme AURIOL Anne

Procurations : M. FRELIER Laurent donne procuration à M.
SANTONI Jean- Mme OLIBE Carole donne procuration à M.
BRUN Fernand.

.Etaient absents excusés- néant.

**Délibération portant renouvellement du partenariat du service de
médecine préventive du CDG83 pour la période 2020-2024.**

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Locales à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil, Mme AURIOL Anne ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées

Monsieur le Maire expose qu'un contrat est en cours avec le CDG 83 dans ce domaine en lieu et place de celui de l'AIST 83.

De meilleures connaissances sur le statut de la fonction publique territoriale et une tarification moindre pour les visites annuelles notamment .

La tarification des visites est effectuée par application d'un taux de cotisation calculé à partir de la masse salariale du budget de la commune. Pour notre commune, il est de 0.39 %, par an.

La convention prend effet au 01/01/2021 jusqu'au 31/12/2024 .

Les visites suivantes sont réalisées : visites annuelles, visites de reprise après un accident du travail ou bien en cas de reprise suite à un long arrêt de travail en maladie ordinaire ou longue maladie, maladie professionnelle , mi-temps thérapeutique , visite préalable à l'embauche...

Présente au sein du CDG83, elle peut siéger directement aux comités médicaux et commissions de réformes et avoir ainsi un meilleur suivi des dossiers.

Monsieur le Maire propose au conseil de renouveler la convention.

Le Conseil Municipal, vu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

DÉCIDE de renouveler le partenariat du service de médecine préventive du CDG83,

APPROUVE le projet de convention tel que présenté par Monsieur le Maire,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer cette convention avec Monsieur le Président du CDG83 ,

Pour extrait conforme au registre des délibérations

BRUN Fernand
Maire de PIGNANS

